

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Le 2 juin 1955, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a déposé au Greffe de la Cour une requête contre l'Union des Républiques socialistes soviétiques, relative à un incident aérien survenu le 7 octobre 1952 au large de l'île d'Hokkaido (Japon).

Dans sa requête, le Gouvernement des Etats-Unis allègue qu'à cette date, un de ses avions a été pris en chasse au-dessus du territoire japonais par deux avions de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, puis abattu en mer par ces avions. Il demande à la Cour de dire et juger que l'Union des Républiques socialistes soviétiques est responsable, et qu'elle doit lui verser à titre d'indemnité une somme de \$ 1,620,295.

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique dit dans la requête qu'il est loisible au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques d'accepter la juridiction de la Cour: il peut le faire par une déclaration appropriée, et la Cour pourra se prononcer en l'espèce.

Conformément à l'article 40 du Statut, la requête a été communiquée par le Greffe au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Elle fera dans quelques jours l'objet de toutes les autres notifications requises.

La Haye, le 6 juin 1955

The following information from the International Court of Justice has been communicated to the Press:

On June 2nd, 1955, the Government of the United States of America filed in the Registry of the Court an Application against the Union of Soviet Socialist Republics relating to an aerial incident which occurred on October 7th, 1952, off the island of Hokkaido (Japan).

In its Application the Government of the United States of America alleges that on that date one of its aircraft was pursued over Japanese territory and then shot down into the sea by two aircraft of the U.S.S.R. It requests the Court to find that the U.S.S.R. is liable for the damages caused and to award damages in the sum of \$ 1,620,295.-

The Government of the United States of America states in the Application that it is open to the Government of the U.S.S.R. to accept the jurisdiction of the Court: it may do so by an appropriate declaration and the Court will be enabled to determine the issues.

In accordance with Article 40 of the Statute, the Application has been communicated by the Registry to the Government of the U.S.S.R. The other necessary notifications will be made in the course of a few days.

The Hague, June 6th, 1955.